



Commune de BOULIGNEUX

TARIFS DES CONCESSIONS

Redevance d'accueil :

100 € à chaque inhumation, incinération ou dispersion

Concessions simples (2 m2) :

ACHAT		RENOUVELLEMENT	
Durée	Montant	Durée	Montant
15 ans	120 €	15 ans	120 €
30 ans	200 €	30 ans	200 €
50 ans	300 €	50 ans	300 €

Columbarium (1 case = 2 urnes) :

ACHAT			RENOUVELLEMENT		
Durée	Montant	Gravure (forfait) Nom + Prénom + Date	Durée	Montant	Gravure Nom + Prénom + Date
15 ans	600 €	250 €	15 ans	600 €	Au frais du demandeur

Jardin du souvenir (achat plaque sur le totem + gravure) :

ACHAT PLAQUE ET GRAVURE		RENOUVELLEMENT DE LA PLAQUE		
Durée	Montant	Durée	Montant	Gravure Nom + Prénom + Date
15 ans	250 €	15 ans	200 €	Au frais du demandeur

Tarifs applicables au cimetière de Bouligneux, approuvé par délibération du conseil municipal (du 25 février 2021 et du 10 octobre 2024).

A BOULIGNEUX, le 17 octobre 2024,

Le Maire
Laurent COMTET



